



## GUIDE DE PALANQUEE – NIVEAU 4

Session de juillet 2020 à Galéria  
CADRE REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE  
Durée : 45 minutes – coefficient : 2

**Après quelques mois de dur labeur, te voilà enfin Guide de Palanquée.**

- 1) Quelles sont tes prérogatives en tant que cadre (non initiateur) ? (2 points)

**Bien sûr tu es heureux mais tu te retrouves aussi face à de nouvelles responsabilités.**

- 2) Qu'est-ce que l'obligation de moyens ?

Donne un exemple te concernant en tant que GP (1 point)

- 3) Ta responsabilité pénale peut-elle être engagée même s'il n'y a pas d'accident ?

Explique pourquoi (1,5 point)

- 4) Es-tu obligé d'accepter d'encadrer la palanquée qu'on te confie ? Illustre ta réponse (1,5 point)

**Lorsque tu arrives au club, le directeur de plongée t'annonces que tu vas pouvoir encadrer ta première palanquée.**

- 5) Quel est le rôle du DP ? (2 points)

- 6) Peux-tu adapter les consignes du DP ? Donne des exemples (1 point)

- 7) De quel matériel individuel dois-tu obligatoirement disposer pour cette plongée ? (2 points)

**Ce matin, tu vas donc prendre en charge une palanquée de 2 enfants de 11 et 13 ans titulaires du niveau plongeur or.**

- 8) Par qui doit être établi leur certificat médical ? (1 point)

- 9) Et le tien ? (1 point)

- 10) Quels sont les paramètres de la plongée et conditions de température à respecter ? (2 points)

**Parmi les autres plongeurs présents sur le site de plongée, tu as la chance de tomber sur le président de la commission technique régionale.**

- 11) Quelle est le rôle de la commission technique régionale ? (2 points)

**Les enfants sont curieux et l'un d'eux se voit déjà président de la FFESSM.**

- 12) Comment le président est-il élu ? Pour quelle durée ? (1 point)

**Tu ne comptes pas t'arrêter en si bon chemin**

- 13) Quelles sont les conditions d'accès au brevet de directeur de plongée P5 ? (2 points)

## RÉFÉRENTIEL DE CORRECTION

Après quelques mois de dur labeur, te voilà enfin guide de palanquée.

- 1) Quelles sont tes prérogatives en tant que cadre (non initiateur) ? (2 points)
  - Encadrement jusqu'à 40m en exploration (0.5 point)
  - Baptême en milieu artificiel < 6m après accord du DP (0.5 point)
  - Accès à la formation de DP en explo (P5) et à la formation de E3 (0.25 point)
  - Encadrement en exploration des jeunes plongeurs sauf plongeur de bronze (0.5 point)
  - Guide de randonnée subaquatique (0.25 point)

Bien sûr tu es heureux mais tu te retrouves aussi face à de nouvelles responsabilités.

- 2) Qu'est-ce que l'obligation de moyens ? Donne un exemple te concernant en tant que GP (1 point)  
*Obligation de mettre en place tous les éléments permettant à l'activité de se dérouler au mieux. Pour le guide de palanquée il s'agit de mettre en place tous les éléments permettant d'assurer la sécurité de la palanquée qu'il encadre (par exemple en adaptant le profil de la plongée, en adaptant son rythme aux plongeurs qu'il encadre, en étant vigilant tout au long de la plongée)*
- 3) Ta responsabilité pénale peut-elle être engagée même s'il n'y a pas d'accident ?  
*Oui (0,5 point)*  
Explique pourquoi (1,5 point)  
*Notion de mise en danger de la vie d'autrui (par exemple emmener un plongeur dans un espace pour lequel il n'est pas formé à évoluer) (1 point)*
- 4) Es-tu obligé d'accepter d'encadrer la palanquée qu'on te confie ? Illustre ta réponse (1,5 point)  
*Non on peut refuser par exemple si on juge que les conditions ne le permettent pas (palanquée de 4 plongeurs par mauvaise visibilité) ou que notre état ne le permet pas (plongée profonde après une petite nuit)*

Lorsque tu arrives au club, le directeur de plongée t'annonce que tu vas pouvoir encadrer ta première palanquée.

- 5) Quel est le rôle du DP ? (2 points)
  - Il est responsable techniquement de l'organisation, des dispositions à prendre pour assurer la sécurité des plongeurs et des dispositions à prendre pour le déclenchement des secours.
  - Il s'assure de l'application des règles et procédures en vigueur (1 point)
  - Il fixe les caractéristiques de la plongée et établit une fiche de sécurité (1 point)
- 6) Peux-tu adapter les consignes du DP ? Donne des exemples (1 point)  
*Oui je peux réduire la durée de la plongée (froid, consommation), adapter le trajet (courant), réduire la profondeur (froid, visibilité, méforme d'un des plongeurs)*
- 7) De quel matériel individuel dois-tu obligatoirement disposer pour cette plongée ? (2 points)
  - Manomètre (0,25 point)
  - Gilet (0,5 point)
  - Ordinateur (0,5 point)
  - 2 sorties indépendantes + 2 détendeurs complets (0,5 point)
  - 1 parachute par palanquée (0,25 point)

Ce matin, tu vas donc prendre en charge une palanquée de 2 enfants de 11 et 13 ans titulaires du niveau plongeur or.

8) Par qui doit être établi leur certificat médical ? (1 point)

*Par tout médecin*

9) Et le tien ? (1 point)

*Par tout médecin*

10) Quels sont les paramètres de la plongée et conditions de température à respecter ? (2 points)

*Un des enfants a moins de 12 ans, donc 12 mètres maximum (0,5 point)*

*Pas de paliers (0,5 point)*

*Si  $T^{\circ} < 12^{\circ}C$  pas de plongée (0,5 point)*

*Si  $T^{\circ} < 23^{\circ}C$ , maximum 25 minutes de plongée (0,5 point)*

**Parmi le matériel de plongée, certains éléments nécessitent une attention particulière**

10) Qu'est-ce qu'un EPI et quelle norme doit figurer sur le matériel concerné lorsqu'il est mis à disposition des membres par un club associatif ? (1 point)

*Equipement de protection individuel - marquage CE*

**Parmi les autres plongeurs présents sur le site de plongée, tu as la chance de tomber sur le président de la commission technique régionale.**

11) Quelle est le rôle de la commission technique régionale ? (2 points)

- gérer l'enseignement de la plongée scaphandre dans le respect des arrêtés régissant cette activité.*
- gérer les stages de formation, qualifications ou examens régionaux suivants : GP - MF1 - MF2 - ANTEOR - TSI - TIV*
- s'assurer de l'encadrement en nombre et niveau requis lors des stages et examens*
- s'assurer de la validité des examens fédéraux de son ressort*
- s'assurer du respect de la législation et de la réglementation relative à l'activité par tous ses acteurs*
- participer aux réunions de la commission technique nationale et servir de relais au niveau régional*
- elle peut faire des propositions dans le domaine technique, qui devront être entérinées par l'assemblée générale des clubs*
- (0,5 point par réponse dans la limite de 2 points)*

**Les enfants sont curieux et l'un d'eux se voit déjà président de la FFESSM.**

12) Comment le président est-il élu ? Pour quelle durée ? (1 point)

*Il est élu tous les 4 ans par les présidents de clubs au scrutin de liste. C'est la tête de liste.*

**Tu ne comptes pas t'arrêter en si bon chemin**

13) Quelles sont les conditions d'accès au brevet de directeur de plongée P5 ? (2 points)

Justifier d'une réelle expérience de Guide de Palanquée (15 plongées en situation de guide). (1 point)

1 point pour au moins 3 autres conditions parmi :

- Être titulaire de la licence FFESSM en cours de validité.*
- Être âgé de 18 ans révolus.*
- Être Francophone.*
- Être titulaire du brevet de Guide de Palanquée - Niveau 4 de la FFESSM ou du Niveau 4 de l'ANMP ou du Guide de Palanqué Associé de la FFESSM ou du BPJEPS.*
- Être titulaire de la carte RIFA Plongée de la FFESSM.*
- Avoir acquis en situation réelle l'ensemble des compétences du référentiel validées par un encadrant E3 au minimum.*
- Certificat médical de moins de 1 an.*